

IMMIGRATION

Le Maroc d'hier & d'aujourd'hui

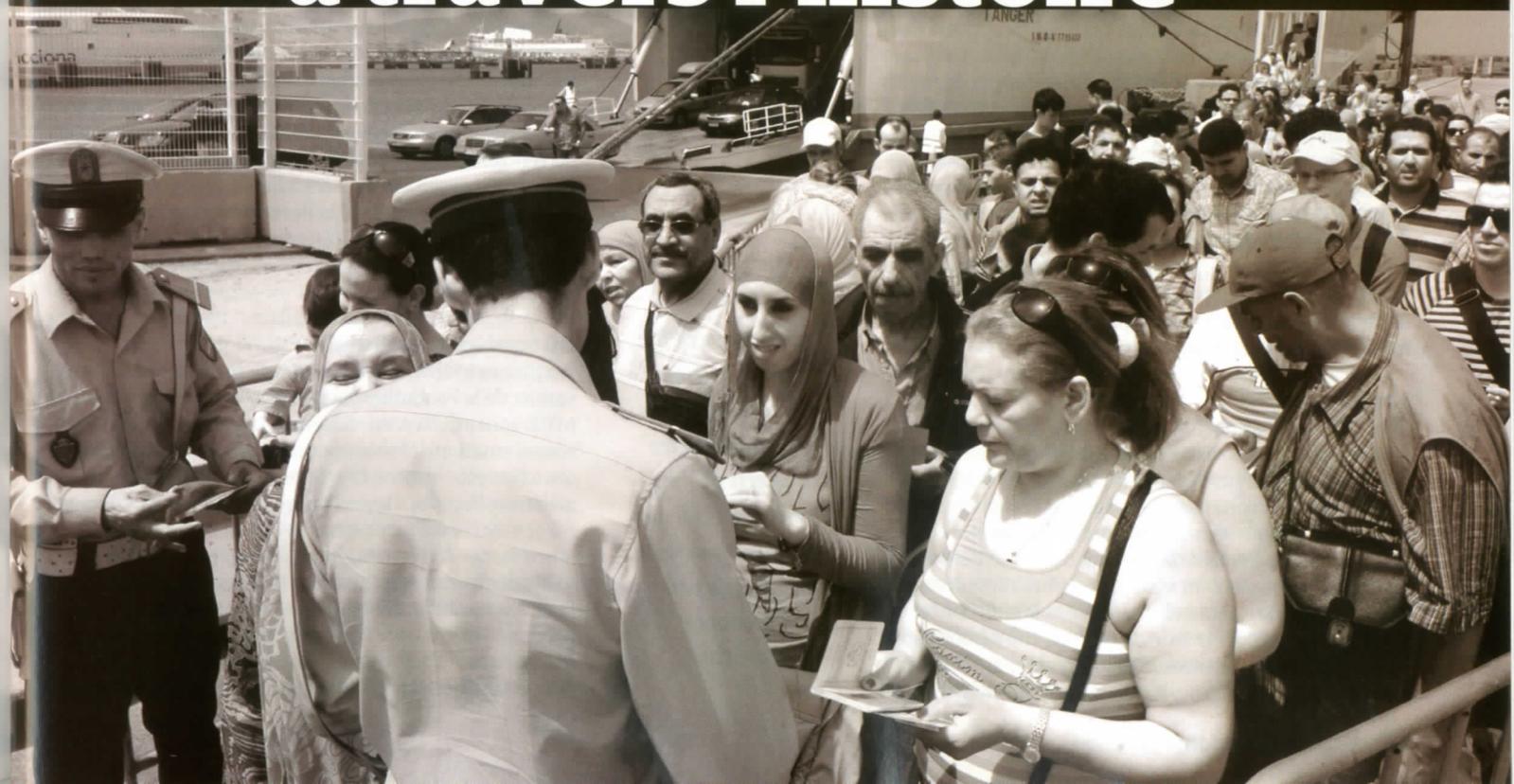
Zamane

Avec la participation

الجمعية المغربية
ROYAUME DU MAROC
ccme
مجلس المسألة المغربية بالبحر
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ MAROCAINE À L'ÉTRANGER
OFFICE DE COORDINATION



Les Marocains du Monde à travers l'histoire



MRE-État Une équation double

SI LE FAIT MIGRATOIRE EST PLANÉTAIRE, IL A ÉGALEMENT CHANGÉ LA DONNE DES RAPPORTS INTERNATIONAUX. IL EST L'INDICATEUR DU NIVEAU D'HUMANISATION POSSIBLE DU MONDE. MAIS QU'EN EST-IL DES MIGRANTS MAROCAINS?

PAR RAYMOND BENHAIM

Au cours de la dernière décennie, nous sommes devenus un pays d'immigration (avec quelque 3 500 000 ressortissants, la communauté marocaine résidant à l'étranger représente plus de 10 % de la population totale du pays) et d'émigration, de même, sont apparues au cours de la même période, des problématiques nouvelles, celles portant sur la question du « genre », sur les nouveaux modes relationnels des enfants issus de la migration ou ayant grandi dans les pays d'accueil avec le pays d'origine, le Maroc. Ces questions demandent des réponses appropriées. Les apports des migrants marocains se sont aussi démultipliés par leur caractère multiforme, à la fois flux financier permanent, porteur économique de la survie de régions, investisseur, et surtout passeur de culture et de nouveaux comportements, de même ils sont acteurs de nouvelles synergies de compétences dans tous les domaines technico-scientifiques. Quatre générations ont autorisé ces mutations d'apports. Mais alors, aux MRE, que leur donnons-nous en échange de leurs apports ? Que fait l'État ? Nos autorités publiques ont à produire de la permanence culturelle là bas, et des réseaux économiques et scientifiques transfrontaliers entre ici et là bas.

Les enjeux

L'un des enjeux majeurs, révélés par la crise structurelle de 2008, va consister pour la prochaine décennie, à explorer les effets sur l'économie, les régions et la société marocaine dans son ensemble, d'une baisse tendancielle des transferts financiers. Cette dernière peut être considérée comme inéluctable si une action proactive et volontariste du gouvernement n'est pas conduite avec énergie. Elle signifie une double vision : la double citoyenneté et un partenariat économique de réseaux transfrontaliers portés par les compétences MRE. Entre les pays d'accueil de la CMRE et le Maroc, les transferts financiers de la

L'enjeu aujourd'hui crucial, qui demeure en question, est de déterminer si les transferts de fonds sont-ils les véhicules des investissements productifs pour l'économie marocaine

CMRE deviennent un enjeu économique-politique de première importance : les pays d'accueil veulent utiliser l'argent des immigrants comme le premier « outil d'intégration » et les pays d'origine, ayant développé une certaine dépendance vis-à-vis des transferts financiers de leur diaspora, conçoivent des politiques et des mécanismes pour apprivoiser et optimiser l'emploi de ces transferts par leurs économies. L'enjeu aujourd'hui crucial, qui demeure en question, est de déterminer si les transferts de fonds sont-ils les véhicules des investissements productifs pour l'économie marocaine. Nous sommes en présence d'un enjeu entrepreneurial que nous laissons passer. Les migrants par leurs confrontations aux évolutions ont développé le sens de l'initiative et de l'entreprise. Les migrants marocains de formation supérieure aux compétences reconnues et au sens de l'initiative et de l'entreprise. Ils constituent une population critique à capter, à promouvoir, à installer dans des clusters et des partenariats de réseaux économiques et industriels transfrontaliers. Cela avait été amorcé par deux ministres visionnaires, Mohamed Ameziane et Ahmed-Reda Chami. Et puis plus rien.

Où vont les transferts ?

Au niveau individuel, selon l'étude réalisée par l'Observatoire de la Fondation Hassan II, les transferts de fonds MRE sont affectés, en moyenne, à hauteur de : 70 % à la consommation des ménages, 20 % aux dépôts bancaires, 6 % à l'investissement, et 4 % comme participations à des actions collectives. La part orientée vers l'investissement est consacrée à concurrence de 85 % à l'immobilier. Une autre forme de répartition conclut à la répartition suivante des transferts : 45 % pour l'aide familiale, 41 % pour l'investissement immobilier, et 14 % pour l'investissement productif. L'écrasante part des transferts sert à couvrir les besoins courants de consommation de la famille restée au pays et contribue directement à l'amélioration des condi-



Longtemps « abandonnée » à son propre sort, la communauté des Marocains du Monde se voit de plus en plus « cajolée », depuis ces dernières années. ©PH DR

tions de vie et réduit la précarité et la pauvreté. Mais, ne sous-estimons pas l'effet de rente sur la productivité et la production de celles et ceux restés au pays et bénéficiant d'un revenu plus ou moins régulier prévenant des transferts...

Double citoyenneté...

La politique de l'État marocain vis-à-vis des communautés procède à une rupture majeure. La conception de l'État marocain a été toujours paternaliste et traditionaliste, ne répondant pas du tout aux demandes nouvelles exigées par les composantes de la communauté. La première des conséquences attendues est une attitude active sur ce sujet de la part de l'État marocain. Elle serait la preuve donnée aux communautés à l'étranger que l'État a une doctrine en la matière, dont l'axe dorsal est la défense des intérêts de participation aux vies citoyennes de leurs pays d'accueil. Les activités à lancer relatives à l'histoire et à la culture d'origine sont à proposer comme une plus value culturelle au bénéfice de la personnalité de base du Marocain comme citoyen des pays européens. De la même façon, l'activité culturelle et religieuse proposée devrait être insérée dans le corpus et le contexte des pays où les Marocains y vivent comme citoyens. C'est la condition de la double citoyenneté, de la double culture. La seconde conséquence attendue est de donner un signal fort que l'État marocain « sort » effectivement de la conception paternaliste et traditionaliste. Il doit produire un nouveau regard sur le pourquoi de ses actions en matière de culture, d'éducation religieuse et de soutien éducatif. Cette action est partie prenante des processus sociaux d'implication et d'intégration dans les sociétés européennes. En ce sens, les personnes porteuses de ce projet : enseignants, imams doivent être issus, aussi, des

instituts de formation professionnelle de ces pays européens. L'appétit de religiosité des jeunes est devenu le guichet unique de toutes leurs demandes. Comment alors diversifier l'offre culturelle et culturelle pour répondre aux multiples demandes sociales d'appartenance ? Selon les centres culturels et les lieux, lier ou séparer les actions culturelles des composantes de l'offre culturelle selon des partenariats démultipliés (Fondation des banques marocaines, Fondations européennes, Associations des migrants marocains à l'étranger et au Maroc). L'ignorance relative de l'histoire et de la culture marocaine constitue la source de la demande forte d'identité, captée par la religiosité. Il y a de multiples modalités pour y répondre. Parmi les différentes catégories de jeunes, une même préoccupation est là, les taraude (pour certains), celle de la mémoire familiale liée au sens du collectif et de la solidarité qui ont porté leurs aînés et/ou leurs parents. Là encore pourquoi les multiples fondations des banques bénéficiaires des fonds MRE ne prendraient-elles pas des initiatives novatrices par des programmes d'appel à projets de formation aux cinémas et à la vidéo ? En ces temps d'islamophobie, la visibilité des migrants marocains à l'étranger est notoirement insuffisante et négative. Comment participer activement à la modification de l'image que lui restitue la société d'accueil. L'État peut y remédier en partie par une politique média qui est également à mener en Europe. Conduite par un soutien massif de création de sites web, elle devrait passer à une activité intégrée avec les autres médias européens. L'État et les banques ont à « restituer » aux communautés maghrébines à l'étranger, par l'importance, l'ampleur, la permanence de leurs programmes et activités, ce qu'elles « reçoivent » depuis des décennies des MRE. ■

L'immigration vue par Gallissot

L'ÉVOLUTION DE LA MIGRATION MAROCAINE EST UN DES SUJETS DE PRÉ-DILECTION DE L'HISTORIEN FRANÇAIS RENÉ GALLISSOT. SES TRAVAUX SUR LE SUJET, ENTREPRIS DANS LES ANNÉES 1980, ÉCLAIRENT SOUS LE REGARD D'UNE AUTRE ÉPOQUE LA «PROBLÉMATIQUE» DE L'IMMIGRATION MAROCAINE.

PAR YOUNES MESSOUDI

L'origine singulière de l'immigration au Maroc

L'émigration marocaine s'était donc amorcée avant même l'achèvement de la conquête coloniale (1934), et l'exode commençait même par les territoires du sud. Mais le mouvement fut interrompu par le développement économique du Maroc atlantique, et par la volonté de réserver la main d'œuvre à la colonisation. Le paradoxe du Protectorat était donc de préparer la mise en migration par la ruine de l'économie rurale et pastorale, et de la retenir pour partie tout au moins, car elle trouvait aussi une issue vers l'Oranais, voire à travers des voies sahariennes.

Comparaison avec les autres diasporas

L'intérêt économique est assez évident. En ses origines, l'émigration marocaine donc, est comme celles issues des autres sociétés dépendantes, un exode de paupérisation et de déclassement qui entre le Tiers-Monde dans les anciennes métropoles comme par effet de retour (y compris de peuplement). Elle devient privilégiée si l'on peut dire, quand l'immigration algérienne devenue familiale et établie à demeure, pose donc le problème de la citoyenneté française. Elle possède même l'avantage sur l'immigration portugaise, de ne pas être familiale. Elle correspond en effet au plein intérêt capitaliste de recours à la force de travail à l'état brut, c'est-à-dire de jeunes hommes célibataires à rejeter après usage. Elle est en effet saisie en ce deuxième âge migratoire, qui entretient le turn-over de main-d'œuvre ; c'est aussi le moment du maximum des envois d'argent au pays.

L'intérêt politique

L'intérêt économique est en effet redoublé par l'intérêt politique de l'immigration que l'on désigne ostensiblement comme marocaine. Cet avantage politique

L'immigration marocaine «possède l'avantage, sur l'immigration portugaise, de ne pas être familiale. Elle correspond en effet au plein intérêt capitaliste de recours à la force de travail à l'état brut»

se situe à la fois dans les "bonnes relations" entre la France et le Maroc, et par rapport à l'ensemble immigré, au "problème de l'immigration en France" comme l'on dit, qui est en fait un problème totalement français, celui des droits politiques. C'est là, tout l'art, d'utiliser l'immigration marocaine. Au plan des relations d'État à État, et de gouvernement à gouvernement, l'immigration n'est qu'une part des relations, mineure en apparence parce qu'il y'a une connivence que l'on peut interpréter en termes de complicité ("copains") sous Giscard d'Estaing, ou en termes de jeu diplomatique (voyage Mitterrand).

...L'aspect religieux et culturel

Aussi, les Marocains deviennent mêmes exemplaires ; ils le sont comme Musulmans, séparés par cette différence que l'on érige en barrière culturelle qui les rend inassimilables. La gauche elle-même en France se laisse prendre à ce faux respect de l'Islam qui le rend "incompatible avec les normes de vie française". La presse de gauche a célébré l'élection d'Akka Gazi (syndicaliste et ancien représentant des MRE au Parlement, ndlr) comme étant une issue trouvée à l'immigration et comme exemple, somme toute, de retour au Maroc. N'y trouverait-elle pas là une excuse ou un alibi à l'abandon de la revendication des droits politiques pour les immigrés, pour qu'ils cessent précisément d'être discriminés comme immigrés ? Ce schéma sociologique et de représentation idéologique de l'immigration marocaine se tient à l'arrière plan des relations entre les deux États et les fonde en profondeur, par un pacte tacite. Mais le double intérêt économique et politique est peut être encore plus fort pour le souverain marocain. ■

Extraits de « Misère de l'antiracisme ». Essai. Éditions de l'Arcantère 1985.

Du Maroc à «Blad es-Soudan»

LES ORIGINES DES PREMIÈRES MIGRATIONS MAROCAINES REMONTENT AU MOYEN ÂGE. L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE, APPELÉE ALORS «BLAD ES-SOUDAN», EST UN GRAND TERRITOIRE AVEC LEQUEL LE MAROC MÉDIÉVAL ENTRETIENT DES RAPPORTS COMMERCIAUX ET CULTURELS ÉTROITS.

PAR YOUNES MESSOUDI

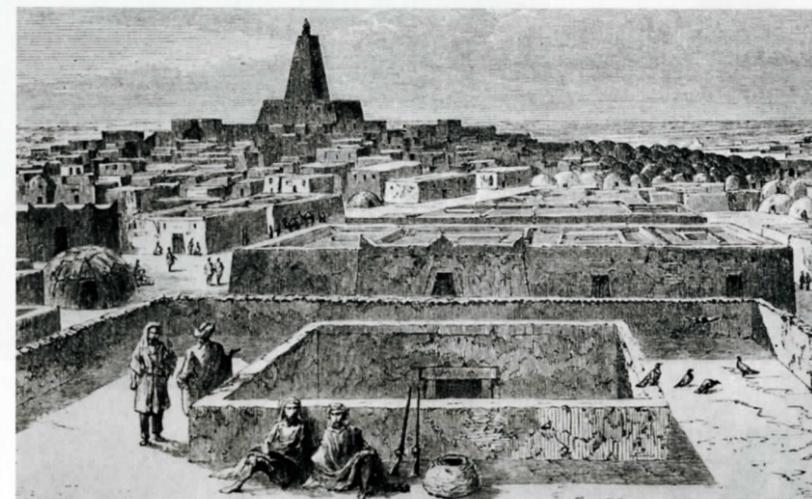
L'histoire des migrants marocains en Afrique est étroitement liée à deux éléments : le négoce caravanier et la diffusion de l'islam dans ces contrées. Le prestige de la culture arabo-musulmane a pendant longtemps servi l'image du Marocain dans ces pays. L'islam était pratiqué d'abord par l'élite avant de connaître une plus grande diffusion. Les musulmans jouissaient, en milieu islamisé, d'un prestige lié à leur érudition et à leur ascendance chérifienne, à leur affiliation à une confrérie (la *Tijāniyya*) et à leur statut de *haji*.

En dehors de leur rôle commercial, les nombreux ports et comptoirs, érigés le long des routes commerciales du désert, ont permis la diffusion de l'islam malékite et étaient considérés comme des lieux d'échange interculturel entre habitants du Maroc et les États et peuples du sud des fleuves Niger et du Sénégal. «*La fin du XIX^e et le début du XX^e siècle avec l'avènement du colonialisme correspondent aux derniers moments d'une présence de Marocains musulmans à Tombouctou et dans les ports coloniaux de l'Afrique occidentale*», rapporte Rita Aouad dans *De Tombouctou à Conakry Musulmans et juifs du Maroc dans l'espace de la relation Maroc-Afrique noire: fin XIX^e siècle - début XX^e siècle*.

En cette période, en effet, le commerce transsaharien ne connaît plus d'essor remarquable. Des années 1850 aux années 1870, on assiste à un dernier cycle assez prospère, alimenté notamment par la demande intérieure marocaine et les réexportations, vers l'Europe, à partir du port d'Essaouira. Durant ces décennies, les Marocains se redéplient en Afrique occidentale. Les cités sahéniennes deviennent des points de départ à partir desquels les Marocains iront à la recherche de marchés plus intérieurs, plus méridionaux.

De Fès à Saint-Louis

Le milieu du XIX^e siècle connaît également une vague d'émigration de Marocains, cette fois-ci vers le Sénégal : dès 1860, des commerçants marocains s'installent dans la ville de Saint-Louis qui était à l'époque la capitale de l'AOF (Afrique Occidentale Française). Les Fassis sont



Tombouctou, la principale ville de l'empire Songhaï, conquis par les Saadiens au XV^e siècle.

alors les premiers Marocains à s'expatrier pour s'accaparer de nouveaux horizons commerciaux.

La mise du Maroc sous Protectorat en 1912 et le transfert de la capitale marocaine de Fès à Rabat induisent une crise économique de l'ancienne capitale. Les Fassis seront de plus en plus nombreux à s'expatrier au Sénégal, séduits par la réussite commerciale des premiers expatriés. En dehors des Fassis, d'autres Marocains de différentes régions prennent la route du Sénégal notamment du de Marrakech et Tafilalet.

À la seconde moitié du XX^e siècle, les descendants des négociants marocains abandonnent peu à peu les affaires héritées de leurs parents et intègrent de plus en plus la nouvelle administration sénégalaise, d'autant plus que Dakar remplace Saint-Louis comme capitale (lire Voyage au bout de la Terenga, *Zamane* n° 39, février 2014). L'un des plus illustres représentants de la réussite marocaine au sein de cette nouvelle administration est un certain Abdelwahab Skalli, nommé premier directeur du Plan du Sénégal de Léopold Sédar Senghor. ■

Bibliographie

- Yahia Abou el Farah, Abdelouahed Akmir, Abdelmalek Beni Azza, *La présence marocaine en Afrique de l'Ouest: le cas du Sénégal, du Mali et de la Côte d'Ivoire*, publications de l'Institut des études africaines, Université Mohammed V, 1997, Rabat.
- Jean-Louis Triaud, *La relation historique maghrébo-africaine: une dimension islamique*, in *Cultures sud-Maghreb-Afrique noire: quelles cultures en partage?* 2008.



Dar al-Baroud dans le vieil Alger, vers la fin du XIX^e siècle. © PH DR

«Lanjiri», destin d'immigrés

LES HISTORIENS DE L'ÉMIGRATION MAROCAINE SE LIMITENT SOUVENT À ÉTUDIER LES VAGUES MIGRATOIRES DES ANNÉES 1960. POURTANT, L'ÉMIGRATION VERS L'ALGÉRIE AU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE REPRÉSENTE UNE PHASE IMPORTANTE DE CETTE HISTOIRE.

PAR YOUNES MESSOUDI

Avant la colonisation par la France, des mouvements saisonniers ont été constatés entre le Maroc et l'Algérie. Mais, dès 1830, la colonisation française de l'Algérie donne un nouvel élan à ces mouvements avec, comme conséquence, d'importants changements sur tout le territoire allant du Maroc à la Tunisie.

Au Maroc, la principale région concernée par cette migration est le Rif oriental. Plusieurs raisons expliquent cette prédominance : « À la fin du XIX^e siècle, le voyageur français Marquis de Segonzac signale que les jeunes hommes du Cap des Trois Fourches (près de Méllilla) avaient dû s'expatrier en Algérie, car depuis six ans les pluies étaient très limitées et les récoltes insuffisantes », rapporte Mimoun Aziza, professeur d'histoire contemporaine. Hormis les Rifains, les habitants du Maroc oriental, notamment les Beni-Snassen, avaient aussi l'habitude d'aller chaque année travailler en Algérie. Selon Mimoun Aziza, les auteurs de la fin du XIX^e siècle évaluent le nombre d'émigrants entre 30 000 et 35 000. En 1904, la Société Royale de Géographie de Madrid l'estimait entre 40 000 et 50 000, alors que les statistiques algériennes de 1911 évaluent leur nombre à 102 065 dans le département d'Oran et à 58 268 à Alger. Les Marocains, dont le nombre est estimé à 19 442, ne sont pas classés parmi les étrangers. Les statistiques

Un douar marocain à Aïn Turk s'est formé dans les années 1940, suite aux grandes famines sévissant dans le Rif et entraînant un exode massif vers l'Algérie

disponibles proviennent de deux sources : celles des entreprises de transport maritime donnent les chiffres des ouvriers rifains qu'elles ont débarqués à Oran (5 500 en 1930, 15 400 en 1931, et 11 300 en 1932) ; le relevé effectué sur les transports espagnols empruntant la route du pont de la Moulouya présente quant à lui les chiffres de 19 000 en 1930, 34 000 en 1931 et 29 800 en 1932.

Lanjiri oranaise...

Lanjiri ou *Ashark*. C'est en ces termes que les Rifains désignaient l'Algérie. Vers le milieu du XIX^e siècle, ces mouvements saisonniers de va-et-vient continuel entre le Rif et l'Algérie étaient appelés par les Espagnols « *Golondrina* », qui veut dire hirondelle.

Après la Seconde Guerre, ce phénomène prend de l'ampleur : à Misserghin, près d'Oran, il y avait un village presque entièrement habité par les Rifains. Un douar marocain à Aïn Turk dans la province d'Oran s'est formé dans les années 1940, suite aux grandes famines sévissant dans le Rif et entraînant un exode massif vers l'Algérie. Mais, les possibilités de travail en Algérie ont considérablement baissé à partir de l'indépendance du Maroc en 1956. La guerre des frontières qui opposait le Maroc et l'Algérie marquera la fin de ces migrations vers le pays voisin qui ont duré plus d'un siècle. ■

Moyen-Orient une présence séculaire

LOIN DU CLICHÉ DU TRAVAILLEUR ATTIRÉ PAR LES PÉTRODOLLARS, LA PRÉSENCE DES MAROCAINS DANS LE MONDE ARABE REMONTE AU XX^e SIÈCLE ET PLUS PRÉCISÉMENT À LA LIBÉRATION D'AL-QODS PAR SALAHEDINE EL AYYOUBI.

PAR YOUNES MESSOUDI



Hay al-Maghariba, le quartier des Maghrébins qui ont habité la ville sainte d'al-Qods dès le X^e siècle. © PH DR.

Alami, Errifi, Hosseini, Habouch... autant de noms de famille marocains dont la présence en Palestine remonte à une époque lointaine, liée à la participation aux batailles contre les Croisés. Ces Marocains, qui estiment eux leur nombre à quelque 15 000 personnes, gardent encore des liens avec leur pays d'origine.

L'arrivée de ces Marocains à al-Qods a coïncidé avec la libération de la ville sainte par Salahedine El Ayyoubi au XII^e siècle. Ils émigraient à Bayt Al Maqdes non seulement pour accomplir les rites du pèlerinage, mais aussi poursuivre leurs études. « *Souq al-maghariba* » (adjacent à la célèbre mosquée al-Omari) et la zaouïa marocaine d'Abou Mdine al-Ghout sont une belle illustration de cette présence de Marocains en terre de Palestine.

En Arabie Saoudite, l'arrivée des Marocains remonte également à plusieurs siècles, principalement pour le rite du pèlerinage et la quête du savoir. Ainsi, plusieurs savants et érudits partis au Hijaz pour compléter leur savoir s'y sont définitivement installés. « *Ses traces sont perceptibles à travers la présence de certaines familles d'origine marocaine parties au Hijaz depuis des siècles notamment les Soussi, les Sekkat,*

les Ben Khadra. Ainsi que l'existence de Waqf (fondation islamique) au profit de certaines familles marocaines installées à Médine et bénéficiant aussi aux étudiants d'origine maghrébine installés à La Mecque », explique Mohamed Kachani dans *La migration marocaine dans les pays du Golfe* (2009).

L'appel des pétrodollars

À travers les siècles, les motivations premières des immigrants marocains dans les pays du Moyen-Orient allaient progressivement changer et au lendemain du boom pétrolier des années 1970. Le flux migratoire vers ces pays sera considérable, notamment en raison des mesures restrictives prises par l'Europe. Si l'Arabie Saoudite et les Émirats Arabes Unis restent les pays de prédilection pour les Marocains, le Qatar attire de plus en plus. Les secteurs d'emploi et les qualifications diffèrent selon les pays.

Le secteur des services est très prisé aux Émirats et Qatar, alors que les métiers de l'artisanat, de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique, par exemple, sont plutôt demandés en Arabie Saoudite. Rappelons que le Maroc est lié par une convention de main-d'œuvre, signée avec les Émirats Arabes Unis et le Qatar en 1981. ■

En Arabie Saoudite, l'arrivée des Marocains remonte à plusieurs siècles, principalement pour le rite du pèlerinage et la quête du savoir



Travailleurs immigrés à la sortie d'usine chez Philips, dans les années 1970. © PH DR.

Marocains de Belgique L'intégration par la politique

LE CONSTAT EST SANS RETOUR. L'IMMIGRATION MAROCAINE EN BELGIQUE PRENDRA DE L'IMPORTANCE DÈS L'ANNÉE 1964, AVEC L'ARRIVÉE DES PREMIERS TRAVAILLEURS MAROCAINS DANS LES USINES BELGES.

PAR YOUNES MESSOUDI

La Belgique vient fêter cette année le cinquantenaire de l'immigration marocaine sur son territoire. C'est en 1964 que le pays a en effet signé une convention de recrutement de travailleurs avec le Maroc, marquant ainsi les premiers flux importants de Marocains sur le sol belge. Cependant, des chercheurs parlent d'une présence de Marocains en Belgique à partir de 1920. « *Les Registres des étrangers nous font part de leur présence, dans le bassin industriel de Charleroi, dès les années 1920. Par exemple, durant cette décennie, près de 700 Marocains ont résidé à Châtelain pour y travailler, à la recherche d'une vie meilleure. Avec les Algériens, ils sont en 1921, les étrangers les plus nombreux dans la commune avec une proportion qui atteint 33,4 %* », explique Élisabeth Martin dans son étude *Les premiers Maghrébins de Belgique* (Université catholique de Louvain, 2012).

À la fin de la Seconde Guerre, la reconstruction de la Belgique demandait des travailleurs pour faire tourner les usines, mais aussi les mines de charbon à plein régime. La Belgique signe des conventions de recrutements avec plusieurs pays, notamment avec le Maroc et la Turquie en 1964

Bibliographie

• Quentin Schoonvaere, *Belgique-Maroc: 50 années de migration: étude démographique de la population d'origine marocaine en Belgique*, Centre de recherche en démographie et sociétés, Université catholique de Louvain, juin 2014

Les Marocains à la mine

Les premières négociations avec le Maroc débutent en 1957 pour faciliter l'envoi des Marocains dans les mines. Plusieurs groupes de travailleurs vont alors arriver soit directement du Maroc soit de la France pour s'installer en Belgique. À partir de 1974, la Belgique ferme ses frontières à l'immigration officiellement. Mais dans les faits, elle tolère encore la venue des immigrés marocains. La fermeture des frontières n'est, en fait, qu'un discours politique visant à rassurer les Belges durement touchés par le chômage à cause de la crise économique. La presse belge rapporte qu'au 1er janvier 2012, le nombre de personnes d'origine marocaine, c'est-à-dire dont au moins un parent est né avec la nationalité marocaine, qui vivaient en Belgique, était de 429 580, soit quelque 3,9% de la population belge.

L'intégration des deuxième, troisième et quatrième générations est une vraie réussite notamment dans le domaine de la politique. La Belgique étant parmi les pays européens qui ont accordé le droit de vote aux étrangers depuis les élections de 2004. Le gouvernement actuel d'ailleurs compte deux personnes originaires du royaume. ■



Des cheminots marocains en France dans les années 1970. © PH DR.

De l'empire chérifien à l'Hexagone

L'IMMIGRATION MAROCAINE EN FRANCE EST INDISSOCIABLE DU MAROC COLONIAL ET DE L'EFFORT DE GUERRE IMPOSÉ PAR LA FRANCE. ELLE FINIRA PAR PRENDRE DE NOUVELLES FORMES DÈS LA FIN DE LA SECONDE GUERRE.

PAR YOUNES MESSOUDI

« C'est en 1910 que l'on retrouve les traces des premiers immigrés marocains travaillant dans une entreprise nantaise et qui ne dépassaient pas une centaine de personnes, selon la documentation disponible à ce jour », rapporte l'historien Atouf Elkbir dans son ouvrage *Aux origines historiques de l'immigration marocaine en France : 1910-1963*. Cependant, on est loin des vagues migratoires qui vont se constituer durant la Première Guerre mondiale dans le cadre des recrutements imposés par la France.

Soutenir l'effort de guerre

Étroitement liée à la présence coloniale en Afrique du Nord, l'émigration marocaine vers la France a connu trois périodes : les premiers mouvements migratoires vers l'Algérie française, plaque tournante de l'émigration vers la métropole à l'époque ; la période de la Grande Guerre et qui incontestablement le déclencheur d'une émigration de masse à travers le recrutement par les autorités coloniales françaises de dizaines de milliers de soldats et de travailleurs ; et enfin, la guerre de 39-45 pendant

laquelle un nombre plus important de Marocains rejoint les rangs de l'armée française afin de soutenir l'effort de la guerre. Selon les documents officiels, la France reconnaît la participation de 45 000 Marocains en tant que soldats, sans oublier ceux qu'elle appelait « *les travailleurs coloniaux* », soient quelque 35 500 Marocains, recrutés par le STC (Service des travailleurs coloniaux, installé en 1916 et démonté en 1918), avant d'être dépêchés vers les usines d'armement, les champs d'agriculture et les mines. Ce sont donc au moins 85 500 Marocains qui ont été encadrés, contrôlés et surveillés par le ministère de la Guerre durant la guerre de 1914-1918.

À l'origine des pateras

À côté de cette émigration régulière et encadrée par le ministère de la Guerre français, des milliers de « *clandestins* » ont toujours pu détourner les procédures en vigueur pour entrer en France, bénéficiant de solidarités communautaires et de réseaux complices. La région de l'Oranais et Alger en Algérie, la Tunisie et la zone internationale de Tanger ont été pendant des décennies les points de départ pour les



Les Marocains sont arrivés dans le Nord-Pas-de-Calais dès les années 70 et y sont plus nombreux depuis le milieu des années 2000. © PH DR.

► clandestins marocains, jusqu'en 1954. Devant une politique orientée par les intérêts français, des directives sévères ont été mises en place pour éviter une émigration massive. Le candidat au départ se trouvait obligé de recourir à la clandestinité moyennant de fortes sommes d'argent. Joanny Ray, dans *Les Marocains en France*, rapporte qu'un « aller simple » en France coûtait entre 460 et 660 francs, pour un départ d'Oran, et 750 à 1 000 francs pour un départ de Tunis.

Après les soldats, les étudiants...

Durant les quelques mois qui suivent la période trouble de la fin du Protectorat, l'immigration marocaine s'est considérablement réduite. « À cette époque, les départs annuels officiellement enregistrés ne tournent plus qu'autour de 3000 personnes ; une partie non négligeable étant constituée de Marocains poursuivant leurs études universitaires en France et qui, plus tard, fournissent la première génération de l'élite politique, économique et administrative du Maroc... », peut-on lire dans *Le Maroc et l'Europe, six siècles dans le regard de l'autre*.

Le climat sociopolitique du Maroc après l'indépendance a eu comme conséquence une vague mas-

La volonté de la France de mettre fin à la prépondérance des Algériens en raison de la guerre, explique en partie l'important flux des migrants marocains vers l'Hexagone

sive d'exode rural. Une migration interne qui sert de déclencheur à des flux externes entamés par des populations en quête de conditions meilleures d'existence. Une migration encouragée aussi bien par le Maroc puisque ça permettra de résoudre le problème du chômage et éviter les risques de débordements sociaux, que par la France en quête de main d'œuvre. D'où la signature par le Maroc d'une série de conventions portant exportation de main d'œuvre en Europe et au Moyen-Orient dès le début des années soixante du XX^e siècle.

Un autre facteur induit ce flux important de migrants marocains vers la France entre 1956-1963, la volonté de cette dernière de mettre fin à la prépondérance des Algériens en raison de la guerre d'Algérie.

L'essor économique de la France entraîne une forte demande de main d'œuvre bon marché notamment dans des secteurs industriels réputés pour leurs bas salaires et leurs conditions de travail difficiles comme les mines, la sidérurgie ou l'industrie automobile.

Une autre catégorie d'immigration vers la France, moins importante, consiste en l'arrivée d'étudiants, mais également d'opposants au régime de Hassan II.



Dès les années 1950, des Marocains des régions du sud sont recrutés, puis « transférés » pour travailler dans les mines en France.

« Avec un bagage universitaire et politique important, ils vont jouer un rôle important au sein de la communauté marocaine en France, essentiellement composée de travailleurs illettrés. Ils serviront ainsi d'interprètes, de porte-parole... la plupart s'impliqueront dans la révolte sociale de 1968... », *Le Maroc et l'Europe, six siècles dans le regard de l'autre*.

« Les effectifs des migrants marocains passent d'un peu plus de 14100 personnes en 1956 à 31216 en 1958, pour doubler à partir de la signature de la convention franco-marocaine en 1963 et atteindre le chiffre de 60745 cette même année », (Elkbir Atouf 2009).

C'est, en effet, à partir de 1963 que les flux deviennent de plus en plus importants quadruplant en l'espace de dix ans, passant de 49.653 personnes en 1962 à 218.146 en 1972 (Jocelyne Cesari). A la fin de 1977 et en raison du nombre des étudiants et des clandestins, le nombre de Marocains installés en France est estimé à 370.000 personnes (J.Cesari.).

Regroupement familial

À la lecture de la convention signée, il est clair que les deux parties n'envisagent nullement que cette immigration ne soit pas temporaire. Même les premiers immigrés ne songeaient pas à s'installer définitivement. Pour eux, partir travailler en Europe en général s'inscrit dans la continuité des premiers départs saisonniers que ce soit en Algérie ou en France.

L'année 1974 sonnera le glas de la migration de travail cédant la place au regroupement familial qui a permis l'entrée de 147 938 femmes et enfants en France entre 1975 et 1985

1973, le choc pétrolier signe la fin de la conjoncture économique européenne favorable. Des secteurs comme la sidérurgie, la métallurgie lourde ou encore les mines sont sinistrés. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, cette crise ne semble pas influencer sur le flux des immigrés qui vont s'accroître. Face à une situation de plus en plus difficile, les travailleurs se trouvent devant un dilemme, retourner chez eux sachant que la situation au Maroc est encore pire et courir en plus le risque de ne plus retourner en Europe ou alors ramener leurs familles dans le pays d'accueil. Le choix se portera finalement vers la deuxième option. 1974 sonnera le glas de la migration de travail cédant la place au regroupement familial qui a permis l'entrée de 147 938 femmes et enfants en France entre 1975 et 1985 (J.Cesari). Ce processus prendra fin à la moitié des années 1980.

Depuis les années 80, les évolutions des politiques migratoires au niveau européen, la constitution de l'espace Schengen, du groupe TREVI, les frontières de l'Europe sont devenues de plus en plus impénétrables. L'émigration marocaine à destination de la France a depuis subi de profondes mutations, devenant de plus en plus sélective. À partir de la fin des années 1980, les émigrés optent pour d'autres destinations comme l'Italie, l'Espagne, les pays du Golfe et dans une moindre mesure les États-Unis et le Canada. ■

Un billet pour Amsterdam

DANS «LE MAROC ET LA HOLLANDE, ÉTUDE SUR L'HISTOIRE, LA MIGRATION, LA LINGUISTIQUE ET LA SÉMIOLOGIE DE LA CULTURE», H.F. HEINMEYER REVIENT SUR LES PREMIÈRES MIGRATIONS MAROCAINES VERS LES PAYS-BAS

W.F. HEINMEYER - INSTITUT DE GÉOGRAPHIE D'AMSTERDAM

« L'immigration des Marocains aux Pays-Bas commence dans les années 1960. Les Marocains sont venus ou bien directement ou bien en passant par la France et la Belgique et, enfin, pendant une période très courte, par une politique de recrutement de la part des entreprises en Hollande. Des milliers de Marocains (initialement il y eut des hommes seulement mais après quelques temps des femmes aussi) sont entrés en Hollande souvent dans le cadre de la réunion familiale. [...] Le Rif, l'Anti-Atlas, le Sahel de Tiznit sont des régions d'une forte densité de population rurale et agraire, et d'une situation de paysannerie souvent embarrassée dans le milieu rural à cause de l'érosion qui menace les chances de survivre. On apprenait mieux à connaître les régions vulnérables d'où partaient si nombreux les travailleurs et on informait la société néerlandaise sur le fait que leur présence n'était pas du tout temporaire. N'oubliez pas qu'à l'époque, les cercles officiels des Pays-Bas et la politique néerlandaise vis-à-vis des travailleurs migrants ignoraient toujours que la Hollande était devenue en fait un pays d'immigration. Sur le plan individuel du migrant, sur celui de son ménage ou bien du douar et de sa région d'origine ou bien même au niveau national où les conséquences peuvent être considérées différemment. Pour commencer, il est intéressant de comparer l'attitude vis-à-vis du phénomène de migration au Maroc et aux Pays-Bas. Le Maroc suit une politique émigrionniste, comme il est formulé dans plusieurs quinquennaux, pour combattre le chômage et contribuer à la formation professionnelle et surtout pour obtenir des devises étrangères. Les transferts de devises par les migrants d'outre-mer est maintenant presque l'équivalent des revenus des phosphates et du tourisme. En ce qui concerne les Pays-Bas, il est curieux de



Un bureau des services de la police d'immigration hollandaise en 1978. © PH DR.

Peu à peu, l'État a accepté officiellement que le séjour des immigrés soit du provisoire qui dure et que les Pays-Bas deviennent un pays d'immigration

constater qu'on a longuement donné l'impression que la venue des migrants était un phénomène temporaire ; mais peu à peu, on a accepté officiellement que leur séjour soit du provisoire qui dure et que les Pays-Bas deviennent un pays d'immigration. Sur le plan régional / local au Maroc, le processus de la migration a certainement contribué à un soulagement de la pression démographique ; environ 45% des douars dans les régions d'origines vivent presque uniquement de la migration et à peu près un tiers vit de double sources ; production locale plus migration. [...] En somme, il n'est pas du tout facile de dresser le bilan des profits et des pertes du processus migratoire, d'estimer les avantages et les inconvénients. Il va sans dire qu'on peut observer nombre de transformations dans les douars concernés et c'est l'émigration qui provoque certains aspects, du moins, elle les accentue. ■



Depuis la fin des années 1980, le France perd son «prestige» de première destination européenne des travailleurs maghrébins. © PH DR.

Vers la rive-nord

ENTRE 1980 ET 2004, LA POPULATION TOTALE OFFICIELLEMENT RÉSIDANT EN ESPAGNE ET EN ITALIE A AUGMENTÉ D'ENVIRON 20 000 À 650 000. L'ITALIE ET PARTICULIÈREMENT L'ESPAGNE ONT REMPLACÉ LA FRANCE COMME DESTINATION PREMIÈRE DES NOUVEAUX TRAVAILLEURS MIGRANTS MAROCAINS.

PAR YOUNES MESSOUDI

Aussi loin que remonte l'histoire des deux rives du détroit, il y a toujours eu une mobilité humaine entre l'Espagne et le Maroc contrairement à l'Italie qui n'a connu de mouvement migratoire qu'à partir des années 80. Dès la conquête arabe (VIII^e-XV^e siècles) d'Al-Andalus, plusieurs tribus nord-africaines, notamment les Zenata et les Masmouda, sont parties s'installer dans la péninsule ibérique. La Reconquista (reconquête des royaumes musulmans de la péninsule ibérique par les rois chrétiens) a fait fuir vers le Maroc et les autres pays du Maghreb, musulmans et juifs persécutés par les armées catholiques de Ferdinand II d'Aragon et Isabelle de Castille. Certaines familles ne pouvant s'adapter au Maroc, leur nouveau pays d'accueil, ont tenté de rejoindre les côtes espagnoles à bord d'embarcation de fortunes donnant

L'Entre-deux guerres n'a pas connu de véritables mouvements d'immigration du Maroc à destination de l'Espagne, relativement pauvre

le coup d'envoi à la première forme d'immigration clandestine à destination de la péninsule ibérique. Sous le protectorat quelque 40 000 Marocains du Rif ont été recrutés dans l'armée de Franco lors de la guerre civile au Maroc espagnol. L'Entre-deux guerres n'a pas connu de véritables mouvements d'immigration du Maroc à destination de l'Espagne, relativement pauvre, elle était elle-même pourvoyeuse de main d'œuvre pour toute l'Europe et même pour l'Algérie française. Ce n'est qu'après 1974 et les politiques d'immigration restrictives instaurées par la France que les migrants ont commencé à s'intéresser à d'autres pays. Des pays d'émigration eux-mêmes, l'Espagne et l'Italie et dans une moindre mesure le Portugal ont émergé comme de nouveaux pays de destination depuis le milieu des années 1980. ➡



Des immigrants étrangers dans la capitale espagnole, Madrid. © PHDR.

Politiques de régularisation

Jusqu'en 1990 et 1991, dates durant lesquelles l'Italie et l'Espagne ont introduit respectivement des exigences de visa, les migrants marocains pouvaient se déplacer dans ces deux pays en tant que touristes et rester après l'expiration de leurs visas. Se retrouvant avec des centaines de clandestins, les gouvernements espagnols et italiens ont dû à plusieurs reprises procéder à de grandes opéra-

Le chômage ainsi que la fermeture de plusieurs mines de phosphates ont poussé plusieurs sans-emploi à sauter le pas

Les goudiers de la Ciociaria

Certains chercheurs et historiens rattachent l'attitude discriminatoire et xénophobe des Italiens pour les premières générations des migrants marocains à la Deuxième Guerre mondiale. En 1944, les troupes commandées par le général François Alphonse Juin furent les premiers à arriver à Rome en passant par la Ciociaria. Un contingent de 12 000 goudiers faisait partie aussi de ces troupes. Ils auraient laissé des souvenirs pas toujours reluisants auprès des vieilles générations italiennes « à cause des vexations subies par les populations avec la condescendance de leurs commandants et successivement, le peu de disponibilité, du côté français, à prendre en considération les demandes d'indemnisation pour les

cas de viol », peut-on lire dans La communauté marocaine en Italie, un pont sur la Méditerranée, recherche du Centro Studi e ricerca Idos, 2013. Selon un projet de loi du sénat italien daté de 1996, plus de 2 000 femmes et enfants ont été violées. Ces chiffres ne sont toutefois soutenus par aucune archive française. Par contre, en 2004 le gouvernement italien a reconnu comme avérés les violences et les viols commis par les troupes marocaines, et a décoré avec des médailles pour mérite civil de nombreuses villes de la Ciociaria. Ces événements ont servi de toile de fond à un roman d'Alberto Moravia (La Ciociara), ainsi qu'au film de Vittorio De Sica, La Paysanne aux pieds nus.

tions de régularisations. Trois étapes caractérisent l'histoire des migrants marocains dans ces deux pays. Dans les années 1970, on assiste à un rush de travailleurs, pour la plupart du milieu rural sans qualification, poussés par la sécheresse et la rareté du travail au Maroc.

Durant la décennie 1980, c'est une autre catégorie de travailleurs provenant aussi bien des campagnes que des villes donc avec plus ou moins un niveau d'instruction plus élevé. Le chômage ainsi que la fermeture de plusieurs mines de phosphates ont poussé plusieurs sans-emploi à sauter le pas. Plus jeunes que leurs prédécesseurs, ils ont prouvé leur disponibilité à s'intégrer non seulement dans l'agriculture, mais aussi dans des secteurs comme le bâtiment, la petite industrie, les services de nettoyage, les stations-service et le commerce, partout où il y avait besoin de main-d'œuvre. Il s'est agi aussi d'un certain nombre d'étudiants qui, n'ayant plus accès aux pays traditionnels d'immigration, ont trouvé un débouché dans les universités italiennes et ont contribué à élever le niveau culturel de la communauté marocaine, opérant comme médiateurs, éducateurs et travailleurs sociaux.

Opérations de régularisation

La régularisation d'une partie des immigrants marocains en Italie, en 1986, n'a pas eu de conséquences



Les enfants de la nouvelle génération des immigrants maghrébins d'Italie. © PH DR.

Histoire d'une immigration forcée

Des dizaines de bébés auraient été volés dans les années 1970 et 80 au Maroc et acheminés vers l'Espagne. Nés au Maroc ou dans l'enclave espagnole de Melilla, ils étaient revendus entre 1 200 et 6 000 euros à de riches familles espagnoles qui ne pouvaient pas avoir d'enfants. C'est suite à une plainte déposée par une association des droits de l'Homme en Espagne, en novembre 2011, que ce scandale a éclaté. Une enquête a été ouverte permettant d'identifier 28 cas de ces « bébés volés », selon des sources espagnoles. Une trentaine de personnes seraient impliquées dans cette affaire. Les trafiquants profitaient de femmes sans ressources à Melilla, enclave espagnole située à la pointe nord du Maroc, ou au Maroc même, a annoncé mercredi la

Garde civile espagnole. 14 mères ont été identifiées. Certaines espéraient une « vie meilleure » pour leur enfant et acceptaient de le vendre. Le réseau bénéficiait de contacts avec le personnel sanitaire et les employés des hôpitaux des localités de Oujda ou Nador (au Maroc), qui permettaient le transfert à Melilla des nouveaux-nés. En Espagne, le réseau contactait des familles aisées qui ne pouvaient pas avoir d'enfants. Il leur proposait de se rendre à Melilla pour leur vendre un bébé entre 1 200 et 6 000 euros (13 000 et 62 000 dirhams), en fournissant de faux certificats de naissance afin qu'ils puissent l'enregistrer comme leur enfant biologique. Les filles étaient vendues plus cher que les garçons à cause de la forte demande de la part des acheteurs.

Bibliographie

- Khachani Mohamed, *Les Marocains d'ailleurs: la question migratoire à l'épreuve du partenariat euro-marocain*. Publications de l'Association Marocaine d'Études et de Recherches sur les Migrations, 2004
- Garcia Arenal Mercedes, *La Diaspora morisca. in Atlas de la inmigración magrebi en España*, Ed. U.A., 1996.
- *Immigration: parcours de Légalité en Italie*, Perspectives de collaboration italo-marocaine, Guide du Ministère de l'Intérieur, sous la direction du Centro Studi e Ricerche IDOS.

et même ceux-ci ne lui ont pas donné une grande importance. Ce n'est qu'avec l'adoption de la loi de 1990 qu'a explosé le phénomène d'immigration en Italie.

Les Marocains déjà présents sur le sol italien et qui vivaient au sud, souvent comme vendeurs ambulants, se sont déplacés vers le nord où les possibilités de trouver un travail étaient meilleures. À ces premiers immigrants, se sont ajoutés leurs parents et amis du Maroc, dont une grande partie de jeunes citadins, qui ont essayé de régulariser leur situation en 1996, 1998, 2003, 2009.

À partir de la moitié des années 80, on peut relever également une féminisation de l'émigration à destination de l'Espagne et de l'Italie qui travaillent soit comme domestiques et bonnes d'enfants, dans l'agriculture ou des petites industries. L'arrivée des femmes et des enfants dans le cadre des regroupements familiaux a permis de renforcer les liens, notamment avec la société italienne, soutenus par la perspective d'une insertion stable rendue possible, grâce à la « carte de séjour » (loi 40/1998), puis à la Directive européenne sur les permis CE pour les longs séjours (109 de 2003), entrée en vigueur en Italie en 2007. ■



3 questions à
LAÏDI EL WARDI,
DG de la BMDM à la BCP

« Les MRE jouent un rôle important dans la mobilisation de l'épargne »

PROPOS RECUEILLIS PAR Y.M.

Avec du recul, l'histoire donne raison à ces banquiers précurseurs d'une présence de la BCP auprès des Marocains du Monde depuis les années 60 déjà?

L'histoire du Maroc et plus généralement du monde renferme de nombreuses anecdotes de ce genre dans lesquelles des précurseurs, souvent en avance sur leur temps, développent des idées innovantes dont la portée échappe totalement à leurs contemporains. Pour être juste, je me dois de préciser qu'il s'agit d'une idée collective pour la réalisation de laquelle banquiers et pouvoirs publics ont mobilisé toute leur énergie et travaillé de concert. La Banque Populaire a eu le mérite de croire fortement à cette idée de rapatriement et de valorisation au Maroc de l'épargne de nos concitoyens établis à l'étranger. Pour ce faire, elle a œuvré au déploiement dans les pays d'accueil de dispositifs commerciaux et de prestations de services appropriés, notamment en ce qui concerne les services et canaux de transfert. Tout en nous appuyant sur une équipe de conseillers-financiers installés dans les différentes chancelleries du Royaume pour rester proches de nos clients, nous avons développé avant l'heure, la banque par correspondance. Malgré les premières embûches, elle a persévéré dans cette voie jusqu'à obtenir des résultats probants. Il faut noter qu'en termes de rapprochement du marché, d'offres de prestations et d'accompagnement de la clientèle, la Banque Populaire a tout inventé. À telle enseigne que tous ceux qui sont arrivés plus tard n'ont eu d'autre choix que de reproduire à l'identique notre modèle que beaucoup

de pays aujourd'hui, surtout ceux qui ont une importante diaspora, nous envient.

Quel regard portez-vous sur l'évolution des Marocains du Monde et leur rôle dans la mobilisation d'épargne?

Les Marocains du Monde continuent de jouer un rôle important dans la mobilisation de l'épargne au Maroc. Leurs encours de dépôts dans les banques marocaines représentent aujourd'hui près de 22 % des dépôts de la clientèle bancaire. En dépit des difficultés que connaissent aujourd'hui les économies des pays d'accueil et de l'accroissement important du chômage qui touche de manière plus

La BCP a eu le mérite de croire fortement à cette idée de rapatriement et de valorisation au Maroc de l'épargne de nos concitoyens établis à l'étranger

accentuée les communautés marocaines, nos concitoyens ont maintenu le niveau des transferts d'argent à près de 57 milliards de dirhams. Bien que plus de 80 % de ces transferts aillent directement au soutien du cercle de la famille restée au Maroc, le rapatriement de l'épargne de nos concitoyens résidant à l'étranger contribue indirectement à améliorer la capacité d'épargne sur le marché domestique. Eu égard aux perspectives du développement de l'économie nationale et de l'amélioration

de son attractivité, nous pensons que les flux de transfert des Marocains du Monde destinés à l'investissement vont connaître des progressions significatives au cours des prochaines années. Il faut rappeler également que les nouvelles destinations d'immigration de nos compatriotes, notamment au Moyen-Orient, vont permettre d'accroître davantage les flux de transfert.

Comment et avec quels instruments, la BCP a-t-elle accompagné l'évolution des besoins des MDM?

L'émigration marocaine a fêté tout récemment son cinquantenaire, et la population des Marocains du Monde compte aujourd'hui en son sein quatre générations. Vous comprenez aisément que vis-à-vis des prestations bancaires au Maroc, les besoins et attentes de ces quatre générations diffèrent totalement. Pour adapter nos prestations à ces évolutions et répondre constamment aux attentes de nos clients, nous n'avons pas de secret. Nous avons en effet intérêt à rester en permanence à leur écoute pour répondre au mieux à leurs besoins différenciés voire les anticiper. Pour ce faire, nous les invitons à s'exprimer lors d'enquêtes de satisfaction que nous réalisons fréquemment, de focus groupe que nous organisons à l'occasion de la campagne d'été (Opération Marhaba), et d'études de marché que nous entreprenons de temps à autre. La dernière étude de marché que nous avons réalisée date de 2013. ■

Marocains du Monde..
Loin des yeux..
Près du **coeur**



www.ccme.org.ma